



Conseil Municipal de Saint Yzans de Médoc

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Le 22 décembre 2014 à 18 Heures 30

Présents: Mrs Cimbron, Christophe, St Omer, Mmes Bernard, Freche, Philippe, Letalle, Clémenceau

Excusés: Mr Perrier, Mme Alrivie

Absent: Mr Robaut

Secrétaire de séance: Mme Sylvie Clémenceau

Mr le Maire signale que les procès-verbaux des conseils précédents ne sont pas mis à jour depuis le mois d'août. Il demande que les secrétaires de séance les mettent pour le prochain conseil.

Mr le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la création d'un poste en CUI pour le remplacement de Mme Souslikoff, en arrêt maladie.

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

1. Indemnités du receveur:

- Le conseil décide de prendre cette délibération pour la durée du mandat, à l'unanimité en notant le nom du receveur.

2. Bilan énergétique:

Afin de satisfaire aux exigences de la réglementation en ce domaine, Mr le Maire propose de réaliser ce bilan en mutualisation avec la CDC.

- Le Conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

3. Loi Alur, permis de construire:

Mr le Maire signale aux conseillers que la DDTM ne va plus instruire les permis de construire à compter du 1^{er} juillet 2015. Il propose de se rapprocher de la CDC, pour mutualiser les frais que cela va engendrer.

- Le Conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

4. Classement en zone nitrate:

La commune est invitée à donner son avis sur un classement en zone nitrate du territoire Médoc.

- En l'absence de données qui lui permettent de se prononcer, le conseil ne prendra pas cette délibération.

5. Gironde numérique:

Mr Carballo, représentant de la CDC au pôle numérique a invité tous les élus à une réunion avec un technicien de Gironde numérique pour nous présenter le syndicat et les services numériques qu'il propose aux communes.

A ce jour, la commune de Gaillan et la CDC sont partenaires, et St Germain y est décidé .Mme Letalle explique au conseil le fonctionnement, et signale que la CDC se propose de prendre en charge le coût que cela engendrerait à la commune si elle décidait d'y adhérer.

- Le conseil se prononce en faveur de cette décision. Reste à prendre rendez-vous avec le technicien pour que tous les conseillers et les employés administratifs comprennent le but de cette démarche, ainsi que l'accord de la CDC pour participer.

6. Budget:

Toutes les commissions doivent présenter leurs projets pour 2015 afin, avant de préparer le budget communal, que le conseil puisse le présenter à la population lors d'un débat d'orientation budgétaire .Point à préciser lors du prochain conseil.

7. Décision modificative n°4:

Reprise des virements de la section de Fonctionnement

Voir Tableau joint

- le conseil se prononce en faveur de cette délibération

8. Décision modificative n°5:

Rectification de la prise en charge d'une facture

Et constatation comptable des travaux en régie

Voir Tableau joint

- le conseil se prononce en faveur de cette délibération

9. Nouveaux projets sur 2015:

Le maire informe des devis et estimations qui ont été fait pour préparer le budget 2015 :

Devis pour élagage des arbres de la place: 5600 euros (sur le compte 2128)

Devis pour zinc:1700 euros (sur le compte 2138)

Devis de toiture: environ 15000 euros (sur le compte 2131)

Devis pour tonte: environ 500 euros (sur le compte 2157)

M. Le Maire demande aux commissions de se réunir pour préparer leurs projets 2015 afin que soit examinée leur faisabilité au regard des moyens budgétaire.

10. Délibération pour taxe d'aménagement:

- La délibération est prise pour être renouvelable par tacite reconduction chaque année.

11. Point sur cimetières:

Stéphanie Freche et Sylvie Clémenceau font un compte rendu de leur réunion du 06/11/2014 avec les pompes funèbres Alain Robert, concernant la règlementation pour la gestion des cimetières communaux.

12. Rallye du Médoc:

Les points suivants sont soulevés par le conseil :

- Il n'y a pas eu assez de communications par les organisateurs au niveau du village.
- Pas assez de balisage pour suivre les déviations
- Des personnes habitants non loin de la ligne de départ ont signalé des dégradations sur leur terrain
- Lors de la reconnaissance du parcours par les participants, des jeunes extérieurs à l'organisation, s'y sont greffés, et non pas respectés les limitations

Ces informations seront signalées aux organisateurs pour une meilleure prise en compte l'année prochaine

13. Création d'un poste de CUI

M. le maire explique que l'arrêt de travail de Madeleine Souslikoff est prolongé de mois en mois, et que cela risque de durer. Jusqu'à présent, la convention de remplacement signée avec le Centre de Gestion a permis la mise à disposition d'un agent, mais ce dépannage ne garantit pas que ce soit toujours le même agent et cela pose beaucoup de problèmes car il faut à chaque fois l'informer des dossiers en cours, voire la former au logiciel Magnus. Et les dossiers prennent du retard.

Il propose d'ouvrir un poste d'agent administratif qui puisse tenir à jour le budget et les finances de la commune et du SIVOM dans le cadre d'un emploi aidé type CUI qui est financé à 85%. Ce qui ne reviendrait pas beaucoup plus cher que la convention de remplacement avec une continuité du service mieux assuré. Il indique que la personne qui pourrait occuper ce poste est celle qui l'occupe actuellement dans le cadre d'un stage, qui a une formation en comptabilité et dont il a pu constater l'efficacité.

- Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

14. Questions diverses:

Karine Letalle demande si au niveau de la commune, on ne pourrait pas s'abonner à Nord-Net, pour améliorer le service internet: il faudrait se renseigner pour savoir si quelqu'un l'utilise déjà pour faire la différence avec les services actuels.

- La question va être étudiée en prenant contact avec Gironde Numérique.

Un point est fait pour les dates des concerts à venir avec Guy Durand. St Omer.